

Stratégie Good Food 2 - Pôle thématique axe 2 : Développer des filières GF pour approvisionner Bruxelles - 17 octobre 2022



Membres invités

Présents

Sandrine Vokaer – Bruxelles Environnement - Service Good Food

Marie Detienne – Bruxelles Economie Emploi - Equipe agriculture professionnelle

Joke De Ridder - Bruxelles Environnement - Service Good Food

Joëlle Van Bambeke – Bruxelles Environnement – coordination Stratégie Good Food

Ariane Beaudelot – Biowallonie - Filière

Camille ? – Made in BW - responsable commerciale

Géraldine Mariaul – Brufotec

Romain ? - Brufotec

Tanguy Jaspard – Brucefo

Thomas Maréchal – Steunpunt Korte Keten

Maité Mercier – Service Good Food B2B

Laurie Verheyen – Citydev

Jan Pille – Bruxelles Environnement - Espace vert

Anne Larroque – Bruxelles Mobilité

Eloise Noirfalise – Rabad

Absents

Xavier Hulhoven – Innoviris

Geoffrey Ligot – Région wallonne - SPW

Kris Roels – Région flamande - Departement Landbouw en Visserij

Marijke Van Ranst - BioForum

Ordre du jour

1. Introduction
2. Le pôle thématique de l'axe 2
 - a. La gouvernance de la stratégie Good Food
 - b. L'axe 2: parcours des objectifs
 - c. La gouvernance de l'axe 2: constitution du pôle thématique - DISCUSSION
 - i. Qui? Extension du groupe ? à qui ?
 - ii. Fonctionnement, fréquence de réunion, dynamique de collaboration, rôles, intégration des sous-traitants des mesures, chevauchement des sous-axes

Déroulé et discussions

1. Introduction

Tour de table des acteurs présents

2. Le pôle thématique de l'axe 2

- a. La gouvernance de la stratégie Good Food
 - Présentation de la gouvernance de la stratégie Good Food pour rappel /mise à niveau
La gouvernance se constitue de plusieurs niveaux :
 - Impulsion politique : comité pilotage gouvernemental
 - Coordination de la Stratégie : Comité de coordination : plus opérationnel mais aussi stratégique. Constitué des 5 principales administrations qui portent la stratégie. Vision globale de la stratégie. Est associé au Conseil participatif qui peut être sollicité pour donner des avis. Le Comité est aussi associé aux communes et autres régions (W et F)
 - Mise en œuvre de la stratégie : Pôles thématiques, par axe/sous-axes avec les porteurs/co-porteurs des mesures et les acteurs de terrain
 - **Le rôle des pôles thématiques d'après le document de Stratégie** : Pôle thématique = constitués par les pilotes et collaborateurs des mesures, ainsi que par des acteurs de terrain, par sous axes, ces pôles ont pour rôle d'assurer l'opérationnalisation, l'avancement, la cohérence, les synergies de l'ensemble des mesures du sous-axe par rapport aux objectifs; ainsi que d'assurer la communication sur l'avancement et les potentielles difficultés et de réaliser le reporting. Le pôle thématique assure la gestion journalière opérationnelle, mais ne sont pas décisionnels. Les propositions de décisions sont relayées au comité de coordination.
 - Cette réunion est la première du pôle thématique axe 2 'Développer des filières GF pour approvisionner Bruxelles'.

b. L'axe 2: parcours des objectifs

L'axe 2 « Développer des filières Good Food pour approvisionner Bruxelles » est divisé en deux sous-axes qui sont, eux-mêmes, sous divisés en objectif opérationnels et ensuite en mesures. Voici un rappel des objectifs opérationnels, tels qu'écrits dans la stratégie Good Food 2 :

- 2.1 Structurer et renforcer les filières Good Food
 - Objectif opérationnel 1: Stimuler le développement de filières GF
 - Objectif opérationnel 2: Accompagner la création/transition d'entreprises alimentaires GF
 - Objectif opérationnel 3: Soutenir la création/transition d'entreprises alimentaires GF et travailler à leur pérennité
 - Objectif opérationnel 4: Former les (futurs) professionnels et chercheurs d'emploi des métiers de l'alimentation aux pratiques GF

- 2.2 Développer le secteur de la transformation alimentaire
 - Objectif opérationnel: Développer un écosystème favorable au développement du secteur de la transformation

c. La gouvernance de l'axe 2 : constitution du pôle thématique – DISCUSSION

i. **Gouvernance de l'axe**

Proposition

- Bruxelles Environnement propose que le pôle thématique coordonne les deux sous-axes de l'axe 2 (filière et transformation) étant donné que le sous-axe 2.2 ne comporte qu'un seul objectif opérationnel, et 4 mesures, et qu'il s'agit des mêmes acteurs
- Les mesures liées à la formation Horeca ne seront pas traitées dans ce pôle mais dans un groupe de travail à part entière car ce sont des mesures très spécifiques et qui se retrouvent également dans l'axe 3
- Un marché d'accompagnement et de facilitation de la stratégie va bientôt être mis en place. Bruxelles Environnement propose de prendre leurs recommandations en considération au sein de ce pôle thématique.

Décision

- Les membres autour de la table valident ces propositions et suggèrent qu'elles soient revues si le besoin s'en fait ressentir

ii. **Composition du pôle thématique**

Proposition

- Les pilotes, co-pilotes, collaborateurs et acteurs de terrain ont été invités à ce premier pôle thématique. Il s'agit de :
 - Pilotes/Co-pilotes : Hub.brussels, Citydev.brussels, BEE, Port de Bruxelles, Innoviris, BE, Brufotec, Brucefo

- Collaborants : Bruxelles Mobilité, finance.brussels, Région wallonne, Région flamande
- Acteurs de terrain : BioForum, Bio Wallonie, Collège des producteurs, Steurpunt Korte Keten, Gasap, Made in BW

Discussion : A qui étend-t-on le groupe ?

Citydev trouve qu'avoir des acteurs économiques autour de la table pourrait être intéressant. Biowallonie dit que ces acteurs sont souvent débordés et ils préfèrent donc les représenter, cela permet également d'avoir la voix de plusieurs acteurs et de ne pas en favoriser un seul. Si on veut inviter les acteurs économiques, il faut penser à le coupler avec autre chose qui est intéressant pour eux comme par exemple le Speed-dating, mais alors en dehors de ce pôle thématique.

Il y a plusieurs personnes autour de la table qui peuvent représenter des acteurs économiques et donner un retour du terrain (Rabad, service B2B, Brufotec, Bioforum, ...).

Pour Steurpunt Korte Keten et Brufotec il faudrait inviter l'Afsca dans la pôle. L'Afsca est souvent un facteur inhibant dans les projets filières courtes. C'est important de pouvoir discuter avec eux.

Décision

On n'invite pas les acteurs économiques dans le pôle thématique. On travaille avec eux dans les groupes de travail. On organisera une fois par an une visite chez des acteurs de terrain.

iii. Fonctionnement du pôle

Discussions et décision

Il y a lieu de distinguer les réunions de gestion et celles d'opérationnalisation du pôle thématique:

- Lors des réunions de gestion, l'objectif est d'échanger sur les grandes lignes de l'axe, sur le programme de l'année et sur son état d'avancement et de faire remonter les potentielles difficultés. Ces réunions se font avec le groupe de base du pôle thématique. Elles auront lieu 2 fois par an et se dérouleront en visio.
- Lors des réunions d'opérationnalisation, l'objectif est d'identifier une thématique, un enjeu, une question et d'aller chercher l'expertise auprès des membres. Ces réunions pourront donc être étendues à des membres externes au pôle thématique, ayant également une expertise à apporter, mais pourrons aussi limiter la présence des membres du groupe de base, en fonction du sujet abordé. Elles auront lieu 1 fois par an et se dérouleront en présentiel.

Par ailleurs, une fois par an, une rencontre avec tous les pôles et tous les acteurs de terrain de tous les axes devrait être organisée afin que chacun soit informé de l'évolution des autres axes de travail et de ainsi pouvoir faire des synergies. Cette rencontre serait en présentiel.

L'organisation des pôles pourra être évolutive en fonction de la manière dont se passent les premières réunions, et en fonction de l'évolution des besoins.

Pour information, un marché externe est en cours afin de trouver un facilitateur pour la coordination de la gouvernance de la stratégie. Ce facilitateur sera donc chargé d'organiser ces pôles thématiques. Bruxelles Environnement propose de prendre leurs recommandations en considération.

iv. Remarques diverses

Bruxelles Mobilité se pose des questions par rapport aux hubs : où est-ce qu'ils seront situés, qui va gérer cela, ... Une demande FEDER va être lancée. Pour monter la candidature, Bruxelles Mobilité se met à disposition (Anne et Charlotte De Broux).